Le garde champêtre

Maurice Deltour, garde champêtre à Saint Mathieu de Tréviers

Par Alain GIBAUD
Conseiller municipal délégué à la Valorisation du Patrimoine

Le garde champêtre, c'est un peu l'ancêtre de notre Police Municipale.
Présent depuis plusieurs siècles, il est au départ essentiellement chargé de protéger les récoltes des larcins sous l'appellation de « garde messier » et de faire respecter les règles de la pratique de la chasse.
En 1842, le Maire note que notre commune est privée depuis quelques temps d'un garde, or, « il se commet beaucoup de délits. Il faudrait nommer un garde champêtre cantonnier qui surveillerait les propriétés lors de la saison des récoltes et qui, le reste de l'année, s'occuperait de l'entretien des chemins vicinaux ». Ce cas illustre parfaitement le côté multifonctions qui va très vite coller à la profession de garde champêtre comme nous le verrons plus loin.
A l'été 1892, à Saint Mathieu de Tréviers, le garde champêtre étant suspendu pour « négligence de son service », on embauche durant un mois un « garde fruit » (expression très parlante) pour « sauvegarder la récolte pendante ».
Tout au long du 19e siècle, le garde champêtre se voit progressivement attribuer des dizaines de tâches et de compétences qui en font un véritable auxiliaire de gendarmerie.
A Saint Mathieu de Tréviers, si vous parlez de garde champêtre, les anciens vont évoquer à coup sûr un certain Maurice Deltour, figure du village, qui exerça cette fonction à partir de 1967.
« Chargé de communication » dirait-on aujourd'hui, il enfourchait son Solex et s'en allait diffuser les infos municipales dans les rues de la commune. Une sonnerie de trompette, un « Avisssssse à la population ! » et suivait l'annonce d'une coupure d'eau ou de la présence de tel ou tel commerçant ambulant sur la place du village. Annonce qui se terminait invariablement par un « Qu'on se le dise ! ».
Ne dérogeant pas à la règle, outre ses attributions de garde champêtre, Maurice Deltour occupera également les fonctions cumulées de secrétaire de Mairie, agent d'entretien de la voie publique, chauffeur du corbillard… de quoi ne pas s'ennuyer ! Il va même se voir proposer une activité de plus en 1969. A cette date, le Sivom (Communauté de Communes) fait l'acquisition d'une Estafette Renault pour assurer le transport scolaire des communes avoisinantes jusqu'à l'école de Tréviers. Et c'est bien sûr Maurice qui s'y colle, transportant les enfants dans ce véhicule qui n'est évidemment pas équipé de ceintures de sécurité, accessoire qui deviendra obligatoire un an plus tard… à l'avant seulement.
On décide ensuite d'utiliser l'Estafette pour la tournée des annonces en l'équipant d'un haut-parleur. Un progrès que Maurice va devoir apprivoiser car le son amplifié diffuse les éventuels bafouillages à des dizaines de mètres à la ronde, quant aux grésillements réguliers, ils hachent les messages au point que les Tréviésois doivent parfois se rendre à la Mairie pour savoir de quoi il retourne.
Totalement investi dans sa commune, Maurice Deltour sera élu deux fois conseiller municipal en 1989 et 1995, apportant sa fine connaissance du terrain et du sous-sol en particulier, lui qui savait mieux que personne où passaient les anciens réseaux. Maurice nous a quittés en 2018.